

Option musique facultative

(3 h de cours hebdomadaire)

Ce qu'il faut retenir :

- l'option musique facultative débute en classe de seconde (arts du son) ou de première. Elle peut être intégrée par des élèves motivés en terminale.
- le cours est destiné aux élèves souhaitant approfondir l'enseignement musical reçu au collège.
- toujours basée essentiellement sur la pratique et sans niveau technique pré-requis.

Première facultative

Travail collectif et individuel sur trois thèmes durant l'année : Un style de musique - Une formation instrumentale ou vocale - Un mode d'écriture ou une forme

Terminale facultative

(Baccalauréat : coefficient 2) (Les points au-dessus de 10 sont comptabilisés uniquement)

Travail de plus en plus autonome, initiation à l'analyse comparative autour de trois sujets limitatifs à préparer pour l'épreuve du baccalauréat.

Pour 2018 : *Concerto pour la main gauche* de Maurice Ravel (1932), *L'Affaire Tailleferre* de Germaine Tailleferre (1955), *Birdland* (In album *Heavy weather* - Weather Report (1977), In album *Extensions* - The Manhattan Transfer (1979), In album *Back on the Block* - Quincy Jones (1989), In album *Minimal Movie* - Ensemble Hyperion (2000)

Débouchés : L'option Musique est de plus en plus appréciée pour les dossiers de demande d'entrée dans des classes « préparatoires » diverses.